



**Mesures de sûreté applicables dans le domaine  
de l'aviation civile**

**Recueil de la réglementation**



**D S A C**

**Sommaire – 01 octobre 2020**

<b>Réglementation internationale</b>
--------------------------------------

Libellé	Diffusion
<p><b>Annexe 17</b> à la Convention relative à l'aviation civile internationale – Sûreté – Protection de l'aviation civile internationale contre les actes d'intervention illicite, Onzième édition, mars 2020</p> <p><b>OACI, Doc. 8973</b> – Aviation Security Manual, Onzième édition, 2019</p>	Diffusion restreinte

<b>Réglementation de l'Union européenne</b>
---

Libellé	Diffusion
Règlements et décisions de l'Union européenne consolidés au 04 août 2020	Diffusion restreinte
<p><b>Règlement (CE) n°300/2008 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2008</b> relatif à l'instauration de règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile et abrogeant le règlement (CE) n°2320/2002</p> <p>modifié par le règlement (UE) n°18/2010 de la Commission du 8 janvier 2010 modifiant le règlement (CE) n°300/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les spécifications des programmes nationaux de contrôle de la qualité dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile</p>	
<p><b>Règlement (CE) n°272/2009 de la Commission du 2 avril 2009</b> complétant les normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile figurant à l'annexe du règlement (CE) n°300/2008 du Parlement européen et du Conseil</p> <p>modifié par le règlement (UE) n°297/2010 de la Commission du 9 avril 2010 modifiant le règlement (CE) n°272/2009 complétant les normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile</p> <p>modifié par le règlement (UE) n°720/2011 de la Commission du 22 juillet 2011 modifiant le règlement (CE) n°272/2009 complétant les normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile en ce qui concerne l'instauration progressive de l'inspection/filtrage des liquides, aérosols et gels dans les aéroports de l'Union européenne</p> <p>modifié par le règlement (UE) n°1141/2011 de la Commission du 10 novembre 2011 modifiant le règlement (CE) n°272/2009 complétant les normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile en ce qui concerne l'utilisation de scanners de sûreté dans les aéroports de l'Union européenne</p>	

<p>modifié par le règlement (UE) n°245/2013 de la Commission du 19 mars 2013 <i>modifiant le règlement (CE) n°272/2009 en ce qui concerne l'inspection-filtrage des liquides, aérosols et gels dans les aéroports de l'Union européenne</i></p>	
<p><b>Règlement d'exécution (UE) 2015/1998 de la Commission du 5 novembre 2015</b> <i>fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2015/2426 de la Commission du 18 décembre 2015 <i>modifiant le règlement (UE) 2015/1998 en ce qui concerne les pays tiers reconnus comme appliquant des normes de sûreté équivalentes aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>modifié par le rectificatif (JOUE du 23/06/2016) au règlement d'exécution (UE) 2015/1998 <i>fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2017/815 de la Commission du 12 mai 2017 <i>modifiant le règlement d'exécution (UE) 2015/1998 en ce qui concerne la clarification, l'harmonisation et la simplification de certaines mesures de sûreté aérienne spécifiques</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2018/55 de la Commission du 9 janvier 2018 <i>modifiant le règlement d'exécution (UE) 2015/1998 en ce qui concerne l'ajout de la République de Singapour aux pays tiers reconnus comme appliquant des normes de sûreté équivalentes aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2019/103 de la Commission du 23 janvier 2019 <i>modifiant le règlement (UE) 2015/1998 en ce qui concerne la clarification, l'harmonisation et la simplification ainsi que le renforcement de certaines mesures de sûreté aérienne spécifiques</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2019/413 de la Commission du 14 mars 2019 <i>portant modification du règlement (UE) 2015/1998 en ce qui concerne les pays tiers reconnus comme appliquant des normes de sûreté équivalentes aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2019/1583 de la Commission du 25 septembre 2019 <i>modifiant le règlement (UE) 2015/1998 fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des normes de base communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, en ce qui concerne les mesures de cybersécurité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.)</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2020/111 de la Commission du 13 janvier 2020 <i>portant modification du règlement d'exécution (UE) 2015/1998 en ce qui concerne l'agrément des équipements de sûreté de l'aviation civile ainsi que les pays tiers reconnus comme</i></p>	

<p><i>appliquant des normes de sûreté équivalentes aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2020/910 de la Commission du 30 juin 2020 <i>modifiant les règlements d'exécution (UE) 2015/1998, (UE) 2019/103 et (UE) 2019/1583 en ce qui concerne le renouvellement de la désignation des compagnies aériennes, des exploitants et des entités assurant des contrôles de sûreté sur le fret et le courrier en provenance de pays tiers, ainsi que le report de certaines exigences réglementaires dans le domaine de la cybersécurité, de la vérification des antécédents, des normes relatives aux équipements de détection d'explosifs, et des équipements de détection des traces d'explosifs, en raison de la pandémie de COVID-19</i></p>	
<p><b>Décision d'exécution C(2015)8005 de la Commission du 16 novembre 2015</b> <i>fixant des mesures détaillées pour la mise en œuvre des règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation contenant des informations visées à l'article 18, point a), du règlement (CE) n°300/2008</i></p> <p>modifiée par la décision d'exécution C(2017) 3030 de la Commission du 15 mai 2017 <i>modifiant la décision d'exécution C(2015) 8005 en ce qui concerne la clarification, l'harmonisation et la simplification de certaines mesures de sûreté aérienne spécifiques</i></p> <p>modifiée par la décision d'exécution C(2018) 4857 de la Commission du 27 juillet 2018 <i>modifiant la décision d'exécution C(2015) 8005 de la Commission en ce qui concerne l'utilisation de systèmes de détection d'explosifs pour l'inspection/filtrage des liquides, aérosols et gels</i></p> <p>modifiée par la décision d'exécution C(2019)132 de la Commission du 23 janvier 2019 <i>modifiant la décision C(2015) 8005 de la Commission en ce qui concerne la clarification, l'harmonisation et la simplification ainsi que le renforcement de certaines mesures de sûreté aérienne spécifiques</i></p> <p>modifiée par la décision d'exécution C(2020)4241 de la Commission du 30 juin 2020 <i>modifiant la décision d'exécution de la Commission C(2019) 132 final en ce qui concerne le report de certaines exigences réglementaires en matière de vérification des antécédents en raison de la pandémie de COVID-19</i></p>	<p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p>
<p><b>Règlement (UE) n°1254/2009 de la Commission du 18 décembre 2009</b> <i>fixant les critères permettant aux États membres de déroger aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile et d'adopter d'autres mesures de sûreté</i></p> <p>modifié par le règlement (UE) 2016/2096 de la Commission du 30 novembre 2016 <i>modifiant le règlement (UE) n° 1254/2009 concernant certains critères permettant aux États membres de déroger aux normes de base communes en matière de sûreté de l'aviation civile et d'adopter d'autres mesures de sûreté</i></p>	

<p><b>Règlement (UE) n°72/2010 de la Commission du 26 janvier 2010</b> <i>établissant des procédures pour la conduite des inspections effectuées par la Commission dans le domaine de la sûreté aérienne</i></p> <p>modifié par le règlement d'exécution (UE) 2016/472 de la Commission du 31 mars 2016 <i>portant modification du règlement (UE) n°72/2010 en ce qui concerne la définition de l'expression « inspecteur de la Commission »</i></p>	
--	--

**Code des transports (extraits), Code de l'aviation civile (extraits),  
Code de la défense (extraits), Code de la sécurité intérieure (extraits) et autres  
dispositions législatives et réglementaires non codifiées  
intéressant la sûreté de l'aviation civile**

Libellé	Diffusion
<p>Lois et décrets – <b>code des transports et code de l'Aviation Civile</b> au 2 février 2018 tenant compte des modifications notamment apportées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la loi n° 2005-357 du 20 avril 2005 <i>relative aux aéroports</i></li> <li>- la loi n° 2006-10 du 5 janvier 2006 <i>relative à la sécurité et au développement des transports</i></li> <li>- la loi n° 2006-64 du 23 janvier 2006 <i>relative à la lutte contre le terrorisme</i></li> <li>- le décret n° 2007-433 du 25 mars 2007 <i>relatif au CNS et au CLS</i></li> <li>- le décret n° 2007-775 du 9 mai 2007 <i>relatif à la sûreté de l'aviation civile</i></li> <li>- le décret n° 2010-388 du 19 avril 2010 <i>relatif à la composition du Conseil national de la sûreté de l'aviation civile</i></li> <li>- l'ordonnance n°2010-1307 du 28 octobre 2010 <i>relative à la partie législative du code des transports</i></li> <li>- la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 <i>d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure</i></li> <li>- l'ordonnance n°2012-289 du 1<sup>er</sup> mars 2012 <i>relative à la sûreté de l'aviation civile</i></li> <li>- le décret n° 2012-832 du 29 juin 2012 <i>relatif à la sûreté de l'aviation civile</i></li> <li>- le décret n° 2012-833 du 29 juin 2012 <i>relatif aux obligations en matière de recrutement et de formation pour la sûreté de l'aviation civile</i></li> <li>- le décret n° 2013-234 du 20 mars 2013 <i>fixant la composition et les missions du Conseil national de la sûreté de l'aviation civile</i></li> <li>- la loi n° 2014-1353 du 13 novembre 2014 <i>renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme</i></li> <li>- le décret n° 2015-383 du 3 avril 2015 <i>relatif aux mesures de sûreté applicables aux entreprises de transport aérien desservant le territoire national au départ d'aérodromes étrangers, en cas de menace pour la sécurité nationale</i></li> <li>- la loi n° 2015-1268 du 14 octobre 2015 <i>d'actualisation du droit des outre-mer</i></li> <li>- le décret n° 2016-528 du 27 avril 2016 <i>relatif à l'évaluation du comportement des personnes au sein d'un aérodrome</i></li> <li>- la loi n° 2016-731 du 3 juin 2016 <i>renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale</i></li> <li>- la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 <i>relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain</i></li> <li>- le décret n° 2017-567 du 19 avril 2017 <i>relatif aux compétences du préfet de police sur les emprises des aérodromes de Paris-Charles de Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly</i></li> <li>- le décret n°2018-58 du 31 janvier 2018 <i>relatif à la sûreté de l'aviation civile</i></li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"><li>- le décret n°2019-966 du 18 septembre 2019 <i>portant substitution du tribunal judiciaire au tribunal de grande instance et au tribunal d'instance</i></li><li>- le décret n°2020-806 du 29 juin 2020 <i>relatif à certaines commissions à caractère consultatif</i></li></ul> <p>Dispositions du <b>code de la défense</b> relatives à la CISA (art. D.1443-1 à D.1443-4) tenant compte des modifications notamment apportées par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le décret n° 2014-805 du 16 juillet 2014 <i>portant modification des articles D. 1443-2, D. 1443-3 et D. 1443-4 du code de la défense</i></li></ul> <p>Dispositions du <b>code de la sécurité intérieure</b> tenant compte des modifications notamment apportées par :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le décret n° 2013-1113 du 4 décembre 2013 <i>relatif aux dispositions des livres Ier, II, IV et V de la partie réglementaire du code de la sécurité intérieure (Décrets en Conseil d'Etat et décrets simples)</i></li><li>- la loi n° 2013-1168 du 18 décembre 2013 <i>relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale</i></li><li>- la loi n° 2015-912 du 24 juillet 2015 <i>relative au renseignement</i></li><li>- le décret n° 2016-515 du 26 avril 2016 <i>relatif aux conditions d'exercice des activités privées de sécurité et au Conseil national des activités privées de sécurité</i></li><li>- le décret n° 2017-438 du 29 mars 2017 <i>relatif aux enquêtes administratives en matière de sûreté portuaire</i></li></ul>	
--	--

<b>Arrêtés ministériels et interministériels</b>
--

<b>Libellé</b>	<b>Diffusion</b>
Arrêtés consolidés au 07 novembre 2019	Diffusion restreinte
<p><b>Arrêté du 1er septembre 2003 du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer, relatif aux infrastructures, équipements et formations en matière de sûreté du transport aérien ainsi qu'à certaines modalités d'exercice des agréments en qualité d'agent habilité, de chargeur connu, d'établissement connu et d'organisme technique publié au JO du 18 décembre 2003</b></p> <p>modifié par l'arrêté du 28 novembre 2007</p> <p>modifié par l'arrêté du 3 décembre 2010 (art.9)</p> <p>modifié par l'arrêté du 7 novembre 2011</p> <p>modifié par l'arrêté du 21 septembre 2012</p> <p>modifié par l'arrêté du 13 novembre 2013</p> <p>modifié par l'arrêté du 8 août 2014</p> <p>modifié par l'arrêté du 14 mai 2018</p> <p>modifié par l'arrêté du 12 avril 2019</p>	
<p><b>Arrêté du 2 novembre 2006 pris en application de l'article 7-1 de l'arrêté du 12 novembre 2003 modifié relatif aux mesures de sûreté du transport aérien</b></p> <p>modifié par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2009</p> <p>modifié par l'arrêté du 20 avril 2010</p> <p>modifié par l'arrêté du 28 mai 2014</p>	Diffusion restreinte  Diffusion restreinte  Diffusion restreinte  Diffusion restreinte
<p><b>Arrêté du 5 octobre 2012 pris en application de l'article R. 213-2 du code de l'aviation civile relatif aux agréments de sûreté des exploitants d'aérodrome et des entreprises de transport aérien</b></p>	
<p><b>Arrêté du 26 novembre 2007 pris en application du décret n° 2007-775 du 9 mai 2007 relatif à la sûreté de l'aviation civile</b></p>	Diffusion restreinte



<p><b>Arrêté du 30 juillet 2012</b> <i>relatif aux mesures de sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>modifié par l'arrêté du 6 octobre 2017</p> <p>modifié par l'arrêté du 23 mai 2019</p> <p>Annexe modifiée (diffusion restreinte)</p>	<p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p>
<p><b>Arrêté du 10 mai 2010</b> <i>relatif aux normes de sûreté et de sécurité applicables pour l'export de munitions en bagages de soute des aéronefs</i></p>	
<p><b>Arrêté du 28 avril 2011</b> <i>relatif aux mesures particulières sensibles concernant le fret aérien en provenance du Yémen</i></p>	<p>Diffusion restreinte</p>
<p><b>Arrêté du 11 septembre 2013</b> <i>relatif aux mesures de sûreté de l'aviation civile</i></p> <p>Annexe de l'arrêté</p> <p>modifié par l'arrêté du 8 août 2014</p> <p>modifié par l'arrêté du 2 avril 2015</p> <p>modifié par l'arrêté du 26 février 2016</p> <p>modifié par l'arrêté du 24 juin 2016</p> <p>modifié par l'arrêté du 22 septembre 2016</p> <p>modifié par l'arrêté du 14 mai 2018</p> <p>modifié par l'arrêté du 26 août 2019</p>	
<p><b>Arrêté du 11 septembre 2013</b> <i>relatif aux mesures de sûreté sensibles de l'aviation civile</i></p> <p>Annexe de l'arrêté</p> <p>modifié par l'arrêté du 8 août 2014</p> <p>modifié par l'arrêté du 5 novembre 2014</p> <p>modifié par l'arrêté du 20 février 2015</p>	<p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p> <p>Diffusion restreinte</p>

modifié par l'arrêté du 2 avril 2015	Diffusion restreinte
modifié par l'arrêté du 26 février 2016	Diffusion restreinte
modifié par l'arrêté du 22 septembre 2016	Diffusion restreinte
modifié par l'arrêté du 14 mai 2018	Diffusion restreinte
modifié par l'arrêté du 26 août 2019	Diffusion restreinte
<a href="#">modifié par l'arrêté du 15 septembre 2020</a>	<a href="#">Diffusion restreinte</a>
<p><b>Arrêté du 12 septembre 2013</b> <i>fixant les conditions de mise en œuvre de l'uniforme prévu à l'article R.213-5-2 du code de l'aviation civile</i></p> <p><i>Annexe publiée au B.O. (cahier des charges) et accessible sur le lien suivant :</i>  <a href="https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/agents-surete-aeroportuaire">https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/agents-surete-aeroportuaire</a></p>	
<p><b>Arrêté du 24 septembre 2014</b> <i>fixant les modalités de certification des validateurs UE de sûreté aérienne</i></p>	
<p><b>Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2016</b> <i>relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées</i></p> <p>ANNEXE VI  RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE PARTICULIER POUR L'ACTIVITÉ D'AGENT DE SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE</p> <p>modifié par l'arrêté du 20 décembre 2016</p>	
<p><b>Arrêté du 27 juin 2017</b> <i>portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité</i></p>	
<p><b>Arrêté du 27 juin 2017</b> <i>portant agrément d'un certificat de qualification professionnelle relatif aux activités de sûreté aéroportuaire</i></p> <p>Associé : <b>Arrêté du 27 mai 2020</b> <i>portant prorogation de l'agrément d'un certificat de qualification professionnelle relatif aux activités de sûreté aéroportuaire</i></p>	

<b>Arrêté du 16 septembre 2016</b> portant autorisation d'un système de traitement informatisé des titres de circulation et des habilitations (STITCH) dans le secteur de l'aviation civile et d'un portail de dépôt de demandes dématérialisées (Portail STITCH)	
<b>Arrêté du 11 octobre 2017</b> relatif aux modalités de mise en œuvre de l'évaluation du comportement des personnes au sein d'un aéroport	Diffusion restreinte
<b>Arrêté du 8 janvier 2018</b> relatif aux équipements d'imagerie radioscopique utilisés en milieu aéroportuaire	Diffusion restreinte
<b>Arrêté du 12 avril 2019</b> relatif aux cartes d'identification de membres d'équipages	
<b>Arrêté du 20 juillet 2020</b> pris en application de l'article R. 213-5-6 du code de l'aviation civile et relatif aux conditions d'éligibilité et de formation des agents d'évaluation du comportement, ainsi qu'aux conditions de délivrance et de maintien de leur qualification  Annexe	Diffusion restreinte

<b>Décisions ENAC</b>
-----------------------

Décision ENAC/DG n° 1830 du 14 octobre 2019 fixant les modalités d'organisation des sessions d'examen de certification des agents de sûreté	
Décision ENAC/DG/ n° 1153 du 16 novembre 2017 fixant les modalités et les critères d'accréditation des centres d'examen de certification des agents de sûreté	
Décision ENAC/DG 1846 du 06 novembre 2019 fixant les modalités d'organisation des sessions d'examen de certification des instructeurs en sûreté de l'aviation civile	

<b>Circulaires</b>
--------------------

<b>Libellé</b>	<b>Diffusion</b>
Circulaire du 14 mai 2010 <i>relative à la délivrance des titres de circulation des personnes dans la zone réservée des aérodromes</i>	
Circulaire du 28 décembre 2010 <i>relative à l'établissement et la délivrance des titres de circulation valables sur l'ensemble des aérodromes français ouverts à la circulation aérienne publique</i>	
Circulaire n° 081020 du 11 juin 2008 <i>relative aux badges d'accès aux installations de la navigation aérienne de la Direction générale de l'Aviation civile</i>	
Circulaire du 6 avril 2010 <i>relative à la sûreté des aérodromes secondaires</i> Annexes 3 et 4 (listes des aérodromes et grille de classification)	Diffusion restreinte
Circulaire du 27 juillet 2012 <i>relative à l'évaluation locale du risque sur les plates-formes aéroportuaires et l'organisation de leur surveillance</i> Annexe 1 – Guide méthodologique – Diffusion restreinte	Diffusion restreinte
Circulaire du 12 mars 2008 <i>relative à l'exemption des mesures d'inspection filtrage pour certaines catégories de personnes</i>	
Circulaire du 3 octobre 2007 <i>relative au rôle de l'autorité préfectorale dans la sûreté aéroportuaire suite au décret en Conseil d'Etat n° 2007-775 et dans la prévention des évasions par hélicoptères</i>	